

Académie d'Amiens – Rectorat – CAOFPEN
Centre académique de ressources :
« Actions éducatives en milieu difficile »



Tableau de bord :
un outil pour l'institution ?
un outil pour le terrain ?

Réflexions sur la construction et l'usage des tableaux de bord en REP et en ZEP

Avant-propos

Dans le cadre de la relance de l'éducation prioritaire impulsée par Madame la Ministre Ségolène ROYAL après les assises de ROUEN (3-5 juin 1998), Monsieur le Recteur a approuvé la création du centre académique de ressources " Actions éducatives en milieu difficile ". Ce dispositif de la CAOFPEN entre dans sa troisième année d'existence.

Le présent document est la production de l'un de ses groupes de travail. Il est exemplaire à au moins deux titres. Le premier est qu'il rend visible ce que peut être un travail d'accompagnement, de mutualisation et d'expérimentation, tel qu'il s'épanouit dans les différentes activités du centre de ressources (rapidement présentées en fin de brochure). Le second est qu'il se veut un outil d'aide à l'interaction des responsables de l'institution et des acteurs de terrain.

Je me réjouis donc de la qualité de ce travail tant dans son contenu que dans sa forme et relie bien volontiers le souhait des auteurs qu'il facilite des collaborations et des avancées dans les actions éducatives menées dans les milieux difficiles de l'académie.

Les membres du groupe de travail, universitaire, principal de collège, coordonnateurs et animateurs(trices) de REP, animateur et animatrice du centre académique de ressources " actions éducatives en milieu difficile ", sont prêts à un échange critique avec les lecteurs de ce document pour approfondir et mieux cerner les questions qui se posent à propos du tableau de bord. Quelle que soit votre position dans l'Éducation Nationale ou dans les associations œuvrant dans le cadre de la politique de la ville, n'hésitez pas à interpeller les auteurs de ce document ; ils n'en attendent pas moins de vous.

Pour leur part, ils ont décidé de poursuivre leur recherche et leur action en 2001-2002, en se focalisant sur les évaluations en général et les évaluations nationales en particulier. Ils veulent axer leur travail sur une réorientation éventuelle des projets éducatifs à partir de l'étude critique des résultats de ces évaluations.

Aujourd'hui comme hier, ils participent pleinement, eux et ceux qui choisiront de les rejoindre, de la mission d'un centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire. Qu'ils en soient remerciés.

Alain HURIOT
Responsable de la CAOFPEN

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Le groupe de travail « Analyser les tableaux de bord » rassemble des participants de l'académie, qui se sont réunis durant l'année 2000/2001 et se sont fait accompagner dans leur réflexion par Jean-Paul PAYET. Les participants ont souhaité rendre compte de leur travail sous la forme de ce document écrit. Il va de soi qu'il n'engage que ceux qui ont participé à son écriture :

Jean-Paul PAYET, professeur, sociologue de la ville et de l'éducation, à l'université de LYON II

Yves BOUVIER, coordonnateur de REP

Maurice DEHOVE, principal de collège

Arlette LEBEL, coordonnatrice de REP

Dominique MADELIN , animateur du centre de ressources

Lydie MARTIN-HARDY, coordonnatrice de REP

Nadine POPRAWSKI , coordonnatrice de ZEP

Lucienne SIUDA, animatrice du centre de ressources

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Tableau de bord : un outil pour l'institution ? un outil pour le terrain ?

Réflexions sur la construction et l'usage des tableaux de bord en REP et en ZEP

Depuis la relance de l'éducation prioritaire, la tenue d'un tableau de bord s'impose à tous les REP comme élément de suivi des effets du contrat de réussite. Notre groupe de travail a donc posé en préambule que cette « ardente obligation » pouvait être, au delà de l'injonction, un utile outil de pilotage dans une classe, dans une école ou un établissement scolaire, dans un réseau d'éducation prioritaire et au-delà. De l'agir local au penser global ; du penser local à l'agir global.

Le tableau de bord : injonction ? relance ?

Un REP est un réseau et le tableau de bord doit permettre de créer des liens entre les différents pôles de celui-ci. Contrat ou pas, le risque est grand que se creuse l'écart entre les demandes de la hiérarchie et ce que les acteurs en font sur le terrain.

La tenue d'un tableau de bord est donc en même temps : une forme de contrôle légitime par l'institution des effets de la mise en œuvre du contrat de réussite et une opportunité pour réduire cet écart au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet éducatif.

Le tableau de bord : une nécessité pour changer de regard

Le tableau de bord est un outil potentiel de régulation à tous les niveaux, du Ministère à la classe, de l'Éducation Nationale à ses partenaires. Plus précisément, il apparaît comme une réponse à la nécessité d'objectiver, dans l'éducation prioritaire, où l'on est plus spontanément dans l'intuitif que dans la mesure et la mémoire. Au delà de l'attente institutionnelle, c'est une occasion de prendre du recul, de susciter de nouvelles façons de regarder la réalité locale.

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Vers un tableau de bord de REP

S'il semble admis que ce soit dans les missions du coordonnateur que d'organiser la collecte des informations et leur mise en forme, l'enjeu d'un tableau de bord efficace serait d'en faire une affaire collective dans sa construction, dans le renseignement de celui-ci et dans son exploitation. Pour tenir compte de réalités encore trop éloignées, il serait cohérent de tendre vers un tableau de bord unique couvrant, dans un même REP, de la maternelle au lycée.

Pour un REP, le tableau de bord est un révélateur des différences et des similitudes ; il peut faire apparaître des indicateurs pertinents des causes de réussite et d'échec ; il permet de mesurer les effets du système.

Donner du sens aux chiffres

Le tableau de bord est une affaire collective et ce d'autant plus que la plupart des informations demandées sont déjà en possession de l'administration. Le développement d'I CoTEP¹ par le Ministère s'appuie sur ces renseignements déjà engrangés. Reste que, comme son nom l'indique, I CoTEP fournit des indicateurs communs et non un tableau de bord local clefs en mains. Cette base de données est une aide pour que chaque REP ou ZEP construise son propre tableau de bord et puisse comparer ses caractéristiques à d'autres. Si, dans certaines académies, un mot de passe unique est envisagé pour tous les REP et ZEP, il faut souhaiter que tous les membres des groupes de pilotage locaux puissent en être les destinataires.

Si le tableau de bord a été institué, c'est peut-être pour susciter une mobilisation locale ; c'est, en tout cas, une occasion à saisir pour redonner du sens à une relation hiérarchique, à une relation entre le local et le global. Donner du sens aux chiffres, en particulier sur les moyens, réconcilier, « dans la tête de l'acteur de terrain », le gestionnaire et l'éducateur.

¹ Indicateurs Communs pour un Tableau de bord de l'Éducation Prioritaire

Principes



1. Principe de restitution
2. Principe de participation
3. Principe de proximité

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

1. Principe de restitution

Un retour rapide et global

Le retour des informations collectées vers les écoles et établissements du REP doit donc se faire et être rapide, même si le tableau de bord est incomplet. Ce retour permet de valider le contenu avant diffusion à l'extérieur du réseau. Sur un territoire donné, le réseau (REP) renvoie le tout à une partie (école). C'est l'application d'un principe démocratique interne : les informations ne sont pas la propriété d'une « tête » de réseau ; c'est l'occasion pour chacun de se décentrer, de se mettre à la place de l'autre, de travailler avec un souci d'efficacité (connaître toutes les informations disponibles). Pour avoir une bonne vision de la situation, il faut disposer de l'ensemble. Cela nécessite une adhésion de chacun plutôt qu'une obligation imposée ; peut-être, dans un premier temps, est-il nécessaire d'anonymiser certaines données.

Un retour rapide et piloté

La restitution, c'est ensuite et surtout un retour organisé. L'objectif à long terme est un objectif de transparence, de partage. Mais, si l'on se refuse à « montrer du doigt » ou à démotiver, il est indispensable de procéder par étapes au niveau des modalités de restitution. Qui décide ? Qui organise ce retour ? C'est le groupe de pilotage local en articulation avec les différentes orientations ministérielles, rectorales ou départementales.

Un retour accompagné et lisible par tous

D'autant qu'on ne peut laisser les acteurs de terrain seuls avec ces retours. Un accompagnement est nécessaire. Il faut un retour « analysé ». Pourquoi ne pas, à l'initiative du groupe de pilotage, constituer une cellule de retour composée d'acteurs du 1^{er} et du 2nd degré ? Cette cellule interviendrait auprès de l'ensemble des acteurs. L'objectif de cette restitution serait de les y intéresser tous, la condition préalable étant la lisibilité de la mise en forme de ce retour.

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

2. Principe de participation

Une dynamique de discussion

Le tableau de bord ne s'impose pas comme une vérité révélée ni comme le résultat de calculs scientifiques donc irréfutables. Ce n'est qu'une construction-reconstruction du réel ; c'en est une interprétation.

Il est donc particulièrement bienvenu d'organiser le débat à partir de cette restitution, sur des temps prévus à cet effet et sous des formes déontologiques qui respectent la liberté de parole de chacun et son caractère interne.

Renforcer une identité de REP

Cette « participation » nécessaire s'effectue sous différents angles : l'école et son conseil des maîtres, le collège et ses différentes instances, le réseau d'éducation prioritaire... et d'autres échelons où il faut prendre l'habitude d'une analyse fine mais respectueuse des personnes impliquées ; cela n'est possible que si les « participants » interpellés ont été personnellement concernés par le renseignement brut du tableau de bord.

On travaille là sur des données brutes, mais aussi sur des choix de mise en forme, contestables donc. La production de la « cellule de retour » a ici toute son importance.

En arrière-plan de toutes ces questions se profile l'impérieuse nécessité de créer une identité collective dans le REP, une question de communication en quelque sorte au sens plein du terme.

Ajuster la politique du REP

Participer, certes, mais pour quoi faire ? S'agit-il de comparer les données du tableau de bord à une norme construite ailleurs qu'ici et maintenant ? Ou alors s'agit-il de construire des références locales qui prennent en compte l'enfant et le jeune dans sa globalité ?

Il s'agit bien de déboucher sur une politique de REP qui puisse se décliner en projets d'école ou d'établissement, c'est-

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

à-dire de dépasser le simple constat. D'où la nécessité d'utiliser le tableau de bord pour ré-examiner les projets, d'y repérer les dissonances, les manques, les dérives.

On peut aussi s'autoriser à faire évoluer le tableau de bord lui-même, pour faire émerger de nouvelles pistes, pour évaluer les effets des politiques menées.

3. Principe de proximité

Faire émerger des situations-problèmes

C'est un principe pour lequel on demande aux acteurs de terrain de se mobiliser de façon plus « intime ». Au-delà des indicateurs communs au département, au rectorat... (I CoTEP), il serait utile de se donner des indicateurs sur le REP, l'école ou le collège qui permettent de faire émerger des situations-problèmes spécifiques. Restant internes au REP ou à l'établissement, les données de ces indicateurs prennent la forme d'une enquête à partir de ce qui pose un problème. Cette démarche implique de susciter la plus large adhésion possible, même si elle ne va pas de soi, puisque problème il y a dans la situation. Et si cela renvoie à un travail singulier, on est rarement éloigné d'une question collective, qu'elle soit interne à l'Éducation nationale ou en résonance avec d'autres réseaux de partenaires. En particulier, il peut être intéressant d'élaborer et d'analyser des indicateurs communs avec d'autres dispositifs territoriaux, tels que le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, le contrat éducatif local, le contrat de ville, le contrat local de sécurité...

Accompagner

Surgit alors toute la problématique de l'accompagnement de cette démarche locale. D'où la nécessité de la présence active d'une personne qui aide à décentrer le regard sur ses pratiques et de l'existence de formations « éducation prioritaire », qui privilégient l'analyse et la mutualisation de pratiques plutôt que l'information sur les dispositifs ou la prescription.

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

SAVOIR-FAIRE

PLUS GÉNÉRAUX UTILES
A UN TRAVAIL D'ANALYSE
DES TABLEAUX DE BORD

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Se donner le recul nécessaire :

Il s'agit d'encourager la constitution de tableaux de bord à mémoire qui mettent en évidence des évolutions. Deux démarches possibles :

- recueillir d'une année à l'autre la même information ;
- reconstituer des états antérieurs.

Le savoir-faire consiste à prendre en compte la dimension temporelle, nécessaire à l'analyse et à la prise de décision.

Produire des résultats lisibles :

Il y a un travail de mise en forme des données indispensable pour faciliter la lecture et susciter le questionnement.

Le savoir-faire consiste à présenter les informations sous des formes variées (tableaux, graphiques, courbes ...) qui favorisent la compréhension.

Proposer des interprétations :

Il y a lieu d'analyser les données :

- de mettre en parallèle les données locales d'une année à l'autre, d'un lieu à un autre ;
- de croiser des données ;
- d'identifier des indicateurs pertinents ;
- de construire des mises en forme des situations problèmes.

Le savoir-faire consiste à rechercher des hypothèses qui structurent la réflexion.

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Faire changer le regard :

Il convient de faire évoluer les représentations, d'éviter de tomber dans la fatalité des facteurs externes à l'école ou de perdre toute confiance dans ses capacités à agir.

Le savoir-faire consiste à gérer les tensions les causes internes sur les quelles on peut peser et les causes externes qui échappent à notre action professionnelle directe.

Identifier les contraintes, identifier les possibles :

Il s'agit de repérer les indicateurs sur lesquels on peut agir à court terme et ceux qui nécessitent d'imaginer des politiques impliquant la hiérarchie, les partenaires et les acteurs de terrain.

Le savoir-faire consiste à élargir le champ de vision de manière à redéfinir des stratégies d'action en rupture avec des contraintes a priori incontournables.

Mobiliser les hiérarchies, mobiliser le terrain :

Il s'agit, avec le tableau de bord, de contribuer à :

- réaffirmer le pilotage et les orientations en les adaptant aux contextes locaux ;
- modifier, s'il y a lieu, les orientations ;
- rendre visible la pertinence des projets et des actions menées.

Le savoir-faire consiste à réduire l'écart entre le terrain et la hiérarchie.

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Distinguer les destinataires des restitutions et les lieux de discussion :

Il convient de choisir en fonction des constats et des problèmes posés la scène de discussion et les interlocuteurs pertinents : acteurs de l'Éducation Nationale ou autres acteurs du territoire.

Certaines données ou certains indicateurs nécessitent parfois une scène de restitution plus ciblée.

Le savoir-faire consiste à bien mesurer l'usage des données en fonction des destinataires.



Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

POUR NE PAS CONCLURE

Voilà donc l'état des réflexions de notre petit groupe de travail. A la fois recommandations de pilotage et synthèse de « remontées de la base », elles n'engagent que leurs auteurs. Nous souhaitons ne pas en rester là, ne pas laisser figer notre réflexion. Nous allons mettre en pratique ce que nous énonçons. Nous avons prévu de nous revoir régulièrement pour avancer dans notre travail de groupe à la lumière de nos activités en ce domaine. Nous remercions à l'avance ceux qui voudront bien nous rejoindre dans notre groupe de travail ou, plus simplement, nous faire part de leurs réflexions. Ce travail pourra ainsi se prolonger et s'approfondir pour le profit de tous.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons que ces quelques pages, soient diffusées le plus largement possible à la fois vers les différents niveaux de la hiérarchie et vers les acteurs de terrain. Nous utilisons là le positionnement original du centre de ressources : il fait partie de l'institution, puisque voulu par le Recteur, mais il ne participe ni au pilotage de l'éducation prioritaire, ni à la représentation « syndicale » des acteurs de terrain.

Un aspect de notre travail nous semble essentiel : nous avons mesuré combien il est particulièrement productif de se faire accompagner par des personnes-ressources extérieures à la quotidienneté de ce qui se construit dans l'éducation prioritaire. Il nous semble hautement souhaitable que chaque niveau de l'éducation prioritaire puisse bénéficier ainsi de l'aide d'un expert pour prendre de la distance.

Nous sommes intéressés par vos réactions, quel que soit le niveau hiérarchique où vous vous situez. Nos coordonnées : **Académie d'Amiens, Rectorat, CAOPEN, centre académique de ressources « Actions éducatives en milieu difficile », groupe de travail « Tableaux de bord », BP 2609, 80026 AMIENS CEDEX 1. Téléphone : 03 22 82 37 52 ; Fax : 03 22 82 38 22 ; dominique.madelin@ac-amiens.fr ou lucienne.siuda@ac-amiens.fr**

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Quelques exemples

issus de R.E.P. de l'académie
pour illustrer notre propos

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET PÉRIMÈTRE SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES DU REP AMIENS-ÉTOUVIE		
CONTENU	PRINCIPES	SAVOIR-FAIRE
<p>Constat effectué par les enseignants du REP Étouvie : Les effectifs des écoles du REP sont en baisse depuis plusieurs années. Questions : Quelles sont les raisons de cette baisse ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - la baisse démographique ; - des familles moins nombreuses sur le quartier ; - des logements HLM non attribués ; - un évitement scolaire vers le privé ou d'autres écoles publiques amiénoises. <p>Indicateurs : A partir de 2 documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évolution des effectifs du 1^{er} degré et commentaires du coordonnateur REP (source : Inspection académique de la Somme / période 1994 à 2000) ; - synthèse des flux d'élèves relevant du périmètre du REP Étouvie établie par le coordonnateur du REP (source : service municipal des inscriptions scolaires / période mars-avril 2001) <p>Scénarios d'action :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - réunion des directeurs du REP pour prendre connaissance des indicateurs et des premiers commentaires effectués par le coordonnateur ; 2 - mettre en place, au sein du REP, une cellule chargée d'analyser finement ces indicateurs (composition : coordonnateur / 2 directeurs ...) et de proposer au Conseil de zone les actions à entreprendre auprès : <ul style="list-style-type: none"> - du Maire adjoint de secteur ; - des partenaires Ville et État du Contrat de ville (volet Mixité sociale). 3 - lancer, dans le cadre du REP et dans le cadre du Contrat de ville, des actions de communication et de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> - rénovation et attractivité des locaux ; - valorisation, auprès des familles du quartier, de nos partenaires, des réussites et des actions menées. 	<p>de restitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coordonnateur et la cellule chargée d'analyser les tableaux de bord s'engage à restituer les résultats de leurs travaux en 1^{er} lieu au Conseil de zone et aux différentes équipes d'école ; - les partenaires du Contrat de ville seront informés du suivi des travaux selon des modalités qu'il reste à définir. <p>de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les directeurs d'école s'engagent à oeuvrer dans l'intérêt collectif du REP et donc, au sein du REP, à ne pas « faire de la concurrence scolaire cachée en faveur de leur école » ; - les directeurs d'école informeront leurs collègues de ce travail ; - les directeurs s'engagent à renseigner avec attention les éléments constitutifs du tableau de bord ; - les partenaires du Contrat de ville seront associés à la construction des tableaux de bord et aux actions de remédiation à envisager. <p>de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les indicateurs retenus seront au plus près de la réalité du REP et de chaque école et seront évolutifs ; - une restitution des travaux sera effectuée en conseil des maîtres dans chaque école par les directeurs et par le coordonnateur. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 - construire des tableaux de bord sur plusieurs années en recueillant des données chiffrées auprès des services de l'Inspection académique, auprès du service municipal des inscriptions scolaires, auprès des bailleurs sociaux (SIP HLM) et auprès de l'INSEE. 2 - au sein du REP, constituer une cellule en mesure de « faire parler » les tableaux de bord, d'interpréter les données et capable de restituer l'analyse qu'elle établira. 3 - mettre en place, au sein du REP, sur la gestion des effectifs scolaires, des procédures concertées avec les partenaires du Contrat de ville (État/ Ville/Conseil Général) afin de mettre en application concrète l'esprit des objectifs de mixité sociale de ce contrat . 4 - s'appuyer sur l'esprit du Contrat de ville (cf. point 3) et utiliser les tableaux de bord et leur analyse pour modifier l'approche municipale de la gestion des effectifs et du traitement des dérogations.

RELATIONS AVEC LES PARENTS — REP DE MONTATAIRE

CONTENU	PRINCIPES	SAVOIR—FAIRE
<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les résultats des élections aux Conseils de parents d'élèves ; - le sentiment de démission des parents par les enseignants (?) - les réponses agressives des parents pour des "banalités" de la vie quotidienne <p>Analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comparaison des pourcentages de participation ; - constitution d'une ou de plusieurs listes, complètes ; - analyse du comportement des parents dans les différentes actions menées antérieurement. <p>Actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- une liste complète de parents au moins par école 2- portes ouvertes ; 3- participation à des conférences ; 4- participation aux spectacles présentés par les enfants ; 5- rencontre de femmes ; 6- accompagnement des sorties ; 7- accueil des parents des enfants nouveaux inscrits au collège ; 8- remises des bulletins aux parents ; 9- convocation des parents en cas d'absentéisme ; 10- moments conviviaux. 	<p>de restitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résultats des élections ; - relevés des présences de parents lors des différentes actions mises en place. <p>de participation :</p> <p>Échange de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les portes ouvertes ; - sur l'accueil des petits ; - sur les spectacles : implication des parents dans une chorale, reprise du refrain par exemple. <p>de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -compte rendu en conseil de REP. 	<ol style="list-style-type: none"> 1- organiser une "campagne" : informer les parents sur les élections, leur rôle, diffuser les comptes rendus (directeurs) ; 2- échange de pratiques : savoir faire venir les parents (instituteurs) ; 3- organisations de rencontres dans les écoles, avec des intervenants (REP) ; 4- mise en valeur du travail des élèves par les chorales, le théâtre... (projets d'école) ; 5- avec l'aide des groupes de parole, traiter de sujet plus pointu et/ou parler de l'école, déchiffrer les codes de l'Éducation nationale (groupe de parole animé par la CAF, CIDEF) ; 6- savoir encadrer un groupe d'élèves ; 7- accueil organisé au niveau du planning par la ville lors des inscriptions au collège ; 8- savoir parler des élèves sans les "descendre", savoir garder le contact, tout en disant la réalité (professeurs) ; 9- savoir diffuser l'information lors de projections, d'expositions de travaux, de repas interculturels (établissement, REP).

Ce schéma est celui mis en place à MONTATAIRE depuis 3 ans. Il manque l'évaluation, le suivi chiffré.

Les trois indicateurs ne sont pas en évolution dans le bon sens.

Que faire ? Est-ce un problème de société ? Ou n'y a-t-il pas homogénéité entre nous dans la mise en œuvre des actions ?

Faire plus ? Faire autrement ? Comment chiffrer un sentiment ? Enquête de satisfaction ?

Prendre mieux en compte les demandes des parents qui vont plutôt vers un nivellement par le bas ?

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

AMELIORER LES RESULTATS AUX EVALUATIONS CE2 / 6 ^{ème} — REP DE COMPIEGNE		
CONTENU	PRINCIPES	SAVOIR—FAIRE
<p>- constat : baisse régulière des résultats en mathématiques à l'évaluation CE2 et 6^{ème} depuis plusieurs années ;</p> <p>- analyse fine des résultats (item par item), notamment pour les compétences de base CE2 et 6^{ème},</p> <p>- mise en place d'activités mathématiques (jeux, groupes) pour travailler les items < 50% de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dispositif pour CE2 et 6^{ème} en vue d'une remédiation ; • dispositif pour tous, de la maternelle à la fin du cycle 3 pour une amélioration à long terme ; <p>- seconde passation de l'évaluation (compétences de base) pour CE2 et 6^{ème} ;</p> <p>- analyse de l'évolution des scores :</p> <ul style="list-style-type: none"> • item par item ; • élève par élève. 	<p>Le dispositif tient compte des 3 principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principe de restitution ; - principe de participation ; - principe de proximité. <p>1- mise en place d'un stage REP 1^{er} degré par l'IEN de la circonscription (2 jours en novembre et 2 jours en mai).</p> <p>2- Les professeurs de mathématiques de 6^{ème} des collèges du REP sont invités ;</p> <p>3- restitution des résultats de l'analyse des évaluations ;</p> <p>4- aide à la mise en place des PPAP ;</p> <p>5- mise en place d'un dispositif de travail avec les ESAP en fonction des demandes individuelles des enseignants ;</p> <p>6- bilan du travail effectué et analyse des résultats obtenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les contraintes, identifier les possibles ; - faire changer le regard : mise en place de procédures qui montrent qu'on peut agir ; - distinguer les scènes de discussion et de rendu : analyse fine pour les enseignants, le global pour la hiérarchie ; - proposer des interprétations.

Commentaires de la coordonnatrice :

- engagement des 3 ESAP dans cette activité de remédiation ;
 - au niveau CE2 :
 - en septembre 2000, seuls 2 items sur les 20 correspondant aux compétences de base ont un score > 75% de réussite et 6 n'atteignent pas 50% ;
 - en avril 2001, 13 items sur les 20 correspondant aux compétences de base ont un score > 75% de réussite et tous atteignent 50% ;
 - en septembre 2000 : 85 élèves sur 119 ne maîtrisent pas les compétences de base ;
 - en avril 2001 : 33 élèves sur 115 ne maîtrisent pas les compétences de base ;
- Nous passons de 71 % ne maîtrisant pas les compétences de base à 28 %

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

Le centre académique de ressources "Actions éducatives en milieu difficile"

Dans le cadre de la relance de la politique d'éducation prioritaire, a été créé, sous la responsabilité de Monsieur le Recteur de l'académie d'Amiens, un centre de ressources "Actions éducatives en milieu difficile". Ce centre a pour finalité de rompre l'isolement qui menace les acteurs de terrain placés dans des conditions difficiles d'exercice de leur métier. Il a pour mission de favoriser la mise en réseau. Par l'organisation d'échanges de pratiques et d'expériences, par la mise à disposition d'informations et de publications, par la collaboration organisée avec des chercheurs, ce dispositif se veut un outil efficace pour un réel travail en équipe de ceux qui mènent des actions éducatives en milieu difficile. Il fait partie du le réseau national des CAREP (centres académiques de ressources pour l'éducation prioritaire).

Ses axes de travail :

1. Une veille documentaire

Le centre de ressources facilite l'accès à des documents utiles aux acteurs de terrain en informatisant son fonds documentaire pour des recherches et des prêts, en proposant des liens avec des bibliographies constituées sur des thèmes précis, en mettant en relation avec des personnes-ressources dans un domaine. Ce fichier est consultable à partir de notre site.

2. Un site web sur le serveur académique

<http://www.ac-amiens.fr/cr-aeemd/>

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?

3. Des groupes de travail :

Ils rassemblent des professionnels de l'action éducative en milieu difficile - de différentes catégories - autour de thèmes à partir desquels ceux-ci développent une capacité d'analyse de leur propre expérience, tout en recherchant des réponses concrètes à leurs interrogations. Inscrits dans la durée, ces groupes se donnent un objectif de production : définir et préciser notions théoriques et méthodes d'analyse, enrichir les connaissances, préparer une rencontre élargie sur le thème retenu ; dans la mesure du possible, ils sont accompagnés par un chercheur ; en cas de besoin, ils négocient avec l'IUFM les formations qui leur semblent souhaitables. La liste des groupes et la trace de leurs travaux figurent sur le site du centre de ressources.

4. Un groupe d'animation du réseau :

Ouvert à tous les personnels volontaires et, en particulier, aux membres des groupes locaux, départementaux ou académique de pilotage de l'éducation prioritaire, ainsi qu'aux membres des différents groupes de travail du centre de res-

Tableau de bord : Un outil pour l'institution ? Un outil pour le terrain ?